

JANVIER 2012
Avec Guillaume-Joseph CHAMINADE,
 AU SERVICE DE MARIE,
 UN DON PERMANENT ET IRRÉVOCABLE



Dans cette chambre s'est éteint le Père Chaminade, le 22 janvier 1850.

"Je ne tiens à la Société, ce me semble, que comme à une œuvre de Dieu ; je me crois le plus incapable des hommes de la gouverner et de la mener à bonne fin : mais le Seigneur est ma lumière et mon soutien. Je ne crains aucune contradiction ni persécution, pourvu que je n'y donne aucune occasion coupable. Je regarderais comme une faveur insigne que Dieu daignât m'envoyer quelqu'un entre les mains duquel je pusse remettre toute supériorité, et être regardé comme le dernier de la Société, comme je crois bien sincèrement l'être devant Dieu : mais je demeurerai à mon poste tout le temps que je croirai que Dieu exige de moi cette œuvre ; les peines, les humiliations, les contradictions, même

les persécutions, seront un véritable gain pour moi. (L III-801, 10 octobre 1835, à M. Lalanne)

Je me fais vieux, mon cher Fils, et, je le sens, bientôt j'irai rendre compte à Notre Seigneur Jésus-Christ des missions qu'il a daigné me donner dans le cours de ma vie, tant avant la première Révolution que depuis. J'ai passé par d'assez grandes épreuves : la plus grande ne fut pas celle de 93, où uno tantum gradu [un seul pas (15 20,3)] me séparait de l'échafaud, l'épaisseur d'une planche : les épreuves de 1844 sont bien au-dessus. Dieu soit béni ! Que Marie soit glorifiée ! (L VI-1313, août 1844, à M. Caillet)

Le P. Chaminade est alors au cœur du conflit, long de neuf ans, qui l'opposera, jusqu'à sa mort, au Conseil Général de la Société de Marie. Il perdra progressivement toute influence sur la congrégation et ses membres.

"Le 24 janvier mil huit cent cinquante, ont été célébrées dans l'église Saint André de Bordeaux les obsèques religieuses de Guillaume Joseph Chaminade, âgé de 89 ans [sic], chanoine



honoraire, fils de défunts, décédé l'avant-veille, rue Lalande n° 4, muni des sacrements de l'Eucharistie et d'extrême onction. En foi de quoi je soussigné vicaire, ai dressé le présent acte" Signé G. Cazenave, vic. (Registres de la cathédrale Saint André, Bordeaux)

Jusqu'au bout...

Lors de la translation des restes du Serviteur de Dieu, M. Lalanne termina son discours par cette solennelle affirmation : "Témoin de ses actes et de ses paroles, nous affirmons ici devant le Ciel, qui en a été témoin comme nous, que jamais

nous ne l'avons surpris dépensant, je ne dis pas un jour, mais une seule heure, de son temps et de son travail continuel, à quoi que ce fût qui ne se rapportât pas à Dieu et à la conduite des âmes dans les voies de Dieu. Personne ne produira de lui un écrit, une lettre, un propos, pas une instruction, un exemple ou un conseil qui ne pût servir à la piété : il n'est pas possible de définir autrement cet homme qu'en l'appelant un homme de Dieu." (Cf. Lettres IV, p. 345)

"O Mère de la divine Sagesse et du Bon Conseil, vous serez mon guide, ma lumière. ... En me mettant à l'œuvre, je ne saurais avoir d'autre ambition que celle de vous faire connaître, aimer et servir de plus en plus. Écrire la vie du vénéré père Chaminade et l'histoire de ses travaux apostoliques, n'est-ce pas vous faire connaître par vos œuvres ? Car le père Chaminade n'a pas cessé de répéter qu'il n'agissait que pour vous et par vous, que la Société de Marie était votre œuvre, que tout ce qu'il a fait lui-même sous l'inspiration du zèle pour le salut des âmes doit être considéré comme votre œuvre."

(Joseph SIMLER, *Journal intime et notes*, 1^o mai 1895 – alors qu'il travaille à la biographie publiée en 1901)



Saint Pierre de Rome, le 3 septembre 2000, Béatification de Guillaume-Joseph Chaminade. Ici, aux côtés du Pape Jean XXIII.

POUR TOUJOURS AU SERVICE DE MARIE

De profonds bouleversements sociaux, culturels et religieux tels que ceux qui ont marqué les années d'activité du P. Chaminade exigent de la part des chrétiens des choix personnels solides et fermes. Dans ce contexte, et du fait de sa propre expérience, le P. Chaminade perçoit toujours plus l'importance de la mission de Marie et d'un engagement durable à son égard. Pour les religieux c'est ce que vise le vœu de stabilité qui rend définitive l'alliance contractée entre chaque membre et la congrégation, au service de Marie.

19. Par le vœu de stabilité, on entend se constituer d'une manière permanente et irrévocable, dans l'état de serviteur de Marie. ... avec le pieux dessein de propager sa connaissance et de perpétuer son amour et son culte, autant que possible ...

20. On prononce aussi le vœu de stabilité dans les vœux de ne jamais priver la Société [de Marie] de son concours à l'œuvre entreprise. ... (Constitutions SM de 1839)

Cet esprit de permanence au service de Marie est déjà présent dans la branche laïque, tel que le révèle cet extrait de l'acte de consécration utilisé par tous les membres à partir de 1801.

"... je me donne et me dédie [au] culte [de la Mère de Dieu] ; j'honore et j'honorerai toujours d'une manière spéciale son Immaculée Conception. Je me jette dans le sein de sa tendresse maternelle, et je remplirai tous les jours de ma vie les devoirs de respect, d'obéissance, de confiance et d'amour que m'inspire la glorieuse et aimable qualité d'enfant de Marie. (EP I-36)

Le P. Chaminade a lui-même vécu cette stabilité selon l'esprit et la lettre – sans jamais l'exprimer par vœu – au travers de sa vie totalement dévouée au service de Marie. Dans sa lettre du 24 août 1839, il nous livre son testament apostolique.

"Tous les âges de l'Église sont marqués par les combats et les glorieux triomphes de l'auguste Marie. Depuis que le Seigneur a soufflé l'inimitié entre elle et le serpent [selon Gn 3,5], elle a constamment vaincu le monde et l'enfer. Toutes

les hérésies, nous dit l'Église, ont incliné le front devant la très Sainte Vierge, et peu à peu elle les a réduites au silence du néant. Or, aujourd'hui, la grande hérésie régnante est l'indifférence religieuse, qui va engourdissant les âmes dans la torpeur de l'égoïsme et le marasme des passions. (...) Aussi, le divin flambeau de la foi pâlit et se meurt dans le sein de la chrétienté ; la vertu fuit, devenant de plus en plus rare, et les vices se déchaînent avec une effroyable fureur. Il semble que nous touchons au moment prédit d'une défection générale et comme d'une apostasie de fait presque universelle.



"Cette peinture si tristement fidèle de notre époque est loin toutefois de nous décourager. La puissance de Marie n'est pas diminuée. Nous croyons fermement qu'elle vaincra cette hérésie comme toutes les autres, parce qu'elle est, aujourd'hui comme autrefois, la Femme par excellence, cette Femme promise pour écraser la Tête du serpent ; et Jésus-Christ, en ne l'appelant jamais que de ce grand nom, nous

apprend qu'elle est l'espérance, la joie, la vie de l'Église et la terreur de l'enfer. A elle donc est réservée de nos jours une grande victoire ; à elle appartient la gloire de sauver la foi du naufrage dont elle est menacée parmi nous.

"Or, nous avons compris cette pensée du Ciel, ... et nous nous sommes empressés d'offrir à Marie nos faibles services, pour travailler à ses ordres et combattre à ses côtés. Nous nous sommes enrôlés sous sa bannière, comme ses soldats et ses ministres, et nous nous sommes engagés par un vœu spécial, celui de stabilité, à la seconder de toutes nos forces, jusqu'à la fin de notre vie, dans sa noble lutte contre l'enfer. ...

Nous avons pris le Nom et l'étendard de Marie, prêts à voler partout où elle nous appellera, pour étendre son culte, et par lui, le royaume de Dieu dans les âmes.

"Et voilà bien (...) le caractère distinctif et l'air de famille de nos deux Ordres : nous sommes spécialement les auxiliaires et les instruments de la Très Sainte Vierge dans la grande œuvre de la réformation des mœurs, du soutien et de l'accroissement de la foi, et, par le fait, de la sanctification du prochain. (...) Nous faisons profession de la servir fidèlement jusqu'à la fin de nos jours, d'exécuter ponctuellement tout ce qu'elle nous dira, heureux de pouvoir user à son service une vie et des forces qui lui sont dues. Et nous croyons tellement que c'est là ce qu'il y a de plus parfait pour nous, que nous nous interdisons formellement par notre vœu, le droit de choisir, et d'embrasser jamais une autre Règle. (...) Par le vœu de **stabilité**, nous entendons nous obliger en justice à coopérer de notre mieux jusqu'à la fin de notre vie à l'œuvre entreprise. (...)

"Ce que je regarde comme le caractère propre de nos Ordres, (...) c'est que, c'est en son Nom, et pour sa gloire que nous embrassons l'état religieux ; c'est pour nous dévouer à elle, corps et biens, pour la faire connaître, aimer et servir, bien convaincus que nous ne ramènerons les hommes à Jésus que par sa très sainte Mère. "

(L. V – 1163)



La Madonna dei Palafrenieri, détail (1605) IL CARAVAGGIO
Elle-(il) t'écrasera la tête !